



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES EXERCICE BUDGETAIRE 2023-2024

Bujumbura, Août 2024

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADB	: Agence de Développement du Burundi
ASYCUDA	: Automated System for Customs Data
BIF	: Burundi International Franc
CCF	: Compte Courant Fiscal
CDA	: Commissariat des Douanes & Accises
CER&GR	: Commissariat des Enquêtes, Renseignement et Gestion du Risque
CSP	: Contrôle sur Pièce
CTI&RNF	: Commissariat des Taxes Internes et Recettes Non Fiscales
DAA	: Direction des Approvisionnement et de l'Administration
DAO	: Dossier d'Appel d'Offre
DGC	: Direction des Grands Contribuables
DMC	: Direction des Moyens Contribuables
DOD	: Direction des Opérations Douanières
DPMC	: Direction des Petits et Micro-Contribuables
DPS	: Direction des Programmes et Suivi
DTI	: Direction des Technologies de l'Information
EBMS	: Electronic Billing Management System
ERP	: Enterprise Resource Planning
EX	: Exportations
IM	: Importations
IR	: Impôt sur les Revenus
IRE	: Impôt sur les Revenus d'Emploi
IRS	: Impôt sur les Revenus des Sociétés
LTA	: Licensed Travel Agent
MBIF	: Millions de Franc Burundais
MFE	: Machine à Facturation Electronique
NP	: Nombre Prévu
NR	: Nombre Réalisé
OBR	: Office Burundais des Recettes
OBUHA	: Office Burundais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PF	: Prélèvement Forfaitaire
RNF	: Recettes Non Fiscales
T1	: Le Premier Trimestre
TAF	: Taxe sur les Activités Financières
TC	: Taxe de Consommation
TCAETH	: Taxe sur le Chiffre d'Affaires des Entreprises Touristiques et Hôtelières
TDU	: Territoire Douanier Unique
TEC	: Tarif Extérieur Commun
TTNA	: Taxe sur les Tarifs Appliqués sur les Notaires et Avocats
TVA	: Taxe sur la valeur ajoutée
VG	: Vérification générale
VP	: Vérification/Contrôle ponctuel

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Mouvement du Personnel de l'OBR.....	7
Tableau 2: Patrimoine Immobilier de l'OBR.....	7
Tableau 3 : Valeur actuelle du patrimoine de l'OBR au 30 juin 2024.....	8
Tableau 4 : Etat du Charroi de l'OBR.....	9
Tableau 5 : Valeur actuelle du Matériel roulant au 30 juin 2024	9
Tableau 6 : Performance des Recettes (en milliards de BIF).....	10
Tableau 7 : Performance des Recettes Intérieures et Douanières (Mrds BIF).11	
Tableau 8 : Exonérations accordées	12
Tableau 9 : Performance des Recettes sans Exonérations.....	12
Tableau 10 : Remboursement TVA pour l'exercice 2023/24.....	13
Tableau 11 : Engagements budgétaire	13
Tableau 12 : Quantité de carburant en litres par régime douanier	14
Tableau 13 : Nombre de déclarations des douanes par type.....	15
Tableau 14 : Contribuables immatriculés	15
Tableau 15 : Les recettes d'immatriculation des véhicules et motos	16
Tableau 16 : Les opérations d'immatriculation des véhicules et motos	16
Tableau 17 : Etat actuel de l'utilisation de l'EBMS par les contribuables.....	16
Tableau 18 : TVA redressée via la facturation par EBMS	17
Tableau 19 : Dossiers clôturés en contrôle sur pièces	17
Tableau 20 : Recettes collectées sur les déclarations réceptionnées	17
Tableau 21 : Nombre de dossiers en vérification ponctuelle.....	18
Tableau 22 : Nombre de dossiers clôturés en vérification générale	18
Tableau 23 : Etat de télédéclaration	18
Tableau 24 : Etat de télépaiements (Montant en Milliards de BIF)	19
Tableau 25: Les contentieux fiscaux.....	19
Tableau 26 : Réalisations en contentieux judiciaire	20
Tableau 27 : Situation des marchés à la fin de 2023/2024.....	20
Tableau 28 : Dossiers de lutte contre la fraude et la contrebande	20
Tableau 28 : Contrôle post-dédouanement et contrôle qualité.....	21

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique n°1 : Evolution des prévisions et recettes collectées 2018/19-2023/24..</i>	10
<i>Graphique n°2 : Part des recettes intérieures et douanières dans le total</i>	11
<i>Graphique n°3 : Evolution des importations pétrolières les six dernières années</i>	14

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	iii
MESSAGE DU COMMISSAIRE GENERAL	v
INTRODUCTION	6
1. GESTION DU PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES.....	7
2. ETAT GENERAL DES IMMOBILISATIONS ET DU CHARROI	7
2.1. Immobilisations	7
2.2. Situation du Charroi.....	9
3. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES.....	10
3.1. Les recettes collectées.....	10
3.2. Performance des recettes intérieures et douanières	11
3.3. Exonérations concédées.....	11
3.4. Remboursement TVA.....	12
4. ENGAGEMENTS BUDGETAIRES	13
5. AUTRES INDICATEURS	14
5.1. Suivi des importations des produits pétroliers.....	14
5.2. Déclaration des douanes.....	15
5.3. Gestion des contribuables	15
5.4. Immatriculation des véhicules.....	16
5.5. Situation de la facturation électronique.....	16
5.6. Contrôles sur pièces et recettes sur les déclarations réceptionnées.....	17
5.7. Situation de la télédéclaration et télépaiement	18
5.8. Gestion du contentieux fiscal et affaires juridiques	19
6. GESTION DES MARCHES PUBLICS.....	20
7. LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LA CONTREBANDE ET LA CORRUPTION	20
8. AUDIT INTERNE ET ASSURANCE QUALITE	21
9. ANALYSE DU RISQUE, CONTROLE POST-DEDOUANEMENT ET QUALITE.....	21
10. EDUCATION ET SENSIBILISATION DES CONTRIBUABLES	21
11. REFORMES INFORMATIQUES ENTREPRISES	22
12. RENFORCEMENT DU PARTENARIAT	22
13. LES DEFIS RENCONTRES	26
14. PERSPECTIVES D'AVENIR	26
15. RECOMMANDATIONS	27
16. CONCLUSION	27

MESSAGE DU COMMISSAIRE GENERAL

Le rapport annuel 2023-2024 présente les grandes réalisations de l'Office Burundais des Recettes pour la période de la période de juillet 2023 à juin 2024, les défis rencontrés ainsi que les perspectives d'avenir.

Les recettes collectées ont enregistré une performance de 101% par rapport aux prévisions (1981.17 Mrds BIF contre 1967.05 Mrds) générant ainsi à un gain de 14.12 milliards BIF. En outre, les recettes de l'année 2023/2024 enregistrent une augmentation de 20% par rapport aux réalisations de l'année fiscale 2022/2023 (1654,60Mrds).



*Le Commissaire Général,
Jean Claude MANIRAKIZA*

Les défis rencontrés durant cet exercice sont principalement liées aux perturbations dans la disponibilité des produits pétroliers au cours de la période sous analyse, à l'insuffisance des moyens de déplacement pour faciliter les descentes de contrôle et de recouvrement, aux difficultés de recouvrement des recettes non fiscales des entreprises du secteur des télécommunications (taxe spécifique sur les terminaux mobiles) le trésor Public n'a eu que 65% de ces recettes ; la suppression dans la loi budgétaire révisée de la redevance sur les billets d'avions et qui est restée dans les prévisions des recettes. A cela s'ajoute la problématique de recouvrement des recettes du secteur minier prévues dans la Loi Budgétaire 2023/2024.

En vue d'atteindre ces résultats positifs, des efforts conjugués ont été fournis par tous les Commissariats de l'OBR. Ainsi, le système de télédéclaration et télépaiement, de facturation électronique de la TVA, un contrôle fiscal rigoureux, un renforcement du recouvrement des arriérés, une sensibilisation et une éducation continue des contribuables, la lutte contre la corruption et la contrebande, la facilitation du commerce ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles ont permis de soutenir la collecte des recettes dans une conjoncture économique perturbée par la pénurie des produits pétroliers.

Pour garder le même rythme, l'OBR va en outre continuer à exécuter le programme de digitalisation du CTI, de facilitation du commerce, d'éducation, de sensibilisation et de traitement équitable des contribuables, collaborer avec ses partenaires dans la lutte contre la fraude et la contrebande afin de maximiser la collecte des recettes nécessaires au développement du pays.

Il sied de signaler que les résultats ci-haut présentés ne sauraient être atteints sans le concours et la bonne collaboration de plusieurs acteurs tant publics que privés.

J'adresse mes vifs remerciements à tout le personnel de l'OBR, à la Direction de l'OBR, aux contribuables, aux membres du Conseil d'Administration, au Gouvernement du Burundi et aux partenaires tant techniques que financiers pour leur contribution et leur engagement dans l'atteinte de cette performance.

Je vous remercie

Jean Claude MANIRAKIZA

LE COMMISSAIRE GENERAL

INTRODUCTION

Le rapport de l'exercice fiscal 2023/24 parle des résultats sur la collecte des recettes, la gestion du personnel et le renforcement des capacités. Il informe aussi sur l'état de la gestion des immobilisations et du charroi, la situation du carburant importé et sa mise en consommation, la situation des dépenses de l'OBR, l'éducation, l'information et la sensibilisation des contribuables. Il aborde aussi la gestion des exonérations, la lutte contre la fraude, la contrebande et la corruption. Il se termine sur les réformes et initiatives entreprises par l'OBR, les défis auxquels l'institution fait face ainsi que les perspectives d'avenir.

A fin juin 2023/24, l'OBR comptait 1 195 employés dont 389 femmes et 806 hommes. Mille vingt-sept (1027) employés ont participé aux différentes sessions de formation en face à face, si l'on considère que le participant à plusieurs séances différentes selon le module est compté de nouveau. Le patrimoine immobilier de l'OBR est fait de 20 bâtiments occupés, 10 nécessitant une réhabilitation, 5 en cours de construction et 13 terrains vides. Les travaux de construction du siège sont à 40%. Quant au charroi, sur 110 véhicules et 23 motos, 70 véhicules et 19 motos sont en bon état ; 40 véhicules et 4 motos, sont à remplacer.

Au cours de cette année fiscale, les recettes totales collectées sont de 1981.17 milliards BIF contre 1967.05 milliards BIF prévus, soit une performance de 101%. Ces recettes dépassent les recettes de l'année précédente 2022/23 de 326.57 milliards BIF, soit une croissance de 20%.

Les systèmes de Facturation Electronique (EBMS), de télédéclaration et télépaiement continuent et les résultats sont satisfaisants mais nécessitent un contrôle et un suivi très rigoureux pour éviter des fraudes.

Six-cent quarante-quatre (644) dossiers de recours contre des notes d'imposition ont été instruits et traités.

Dans le domaine de la lutte contre la fraude, la contrebande et la corruption, un montant de plus de 4 milliards a été recouvré sur 5 533 cas de saisies. Au CTI, la vérification ponctuelle et générale a permis de récolter un montant de plus 30 milliards de BIF.

Les performances enregistrées par l'OBR sont soumises à plusieurs défis notamment la digitalisation des services des taxes internes qui n'est pas encore effective, la persistance de la fraude et de la corruption, l'environnement économique régional en difficultés, le secteur informel qui n'est pas encore maîtrisé et qui constitue un obstacle à la maximisation des recettes.

1. GESTION DU PERSONNEL ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

A la fin de l'année 2023/24, l'Office Burundais des Recettes comptait 1 195 employés dont 806 hommes et 389 femmes, ce qui représente respectivement 67,4% et 32,6% comme le montre le tableau n°1 :

Tableau 1: Mouvement du Personnel de l'OBR

Libellé	Hommes	Femmes	Total
Effectif au début de l'année	819	401	1220
Recrutement	35	8	43
Réintégration	2	0	2
Décès	-1		-1
Licenciement	-20	-4	-24
Démission	-17	-6	-23
Mise en disponibilité	-3	-3	-6
Fin de Mandat	-2	0	-2
Départ à la retraite	-5	-7	-12
Détachement	-2	0	2
Effectif au 30 juin 2024	806	389	1 195
Pourcentage	67,3%	32,7%	100%

Source : Données de la DRH de l'OBR

En analysant les données du tableau ci-dessus, nous constatons que ce sont surtout les hommes qui démissionnent (17 hommes contre 6 femmes) et sont licenciés (20 hommes contre 4 femmes). Depuis 2015 jusqu'à fin mars 2024, le salaire est resté inchangé. Comme beaucoup d'hommes ont des charges familiales que les femmes, ils préfèrent s'exposer aux risques sans tenir compte de la lourdeur des conséquences.

Malgré ces départs, l'OBR continue de renforcer les capacités de son personnel y compris ceux qui sont entrain de partir. Mille vingt-sept (1027) employés ont participé aux différentes sessions de formation en présentiel, en considérant que même les individus qui ont participé à plus d'une formation sont compté comme nouveau participant à la formation sur un module spécifique. Ce nombre est très élevé parce que certains employés ont participé à des formations plusieurs fois.

Pour remplir sa mission, en plus des ressources humaines, l'OBR a besoin des moyens matériels.

2. ETAT GENERAL DES IMMOBILISATIONS ET DU CHARROI

2.1. Immobilisations

Le patrimoine immobilier de l'OBR est constitué des terrains, des bâtiments qui servent de bureaux, de hangar et de logement du personnel. Le tableau suivant détaille l'état des bâtiments et des terrains.

Tableau 2: Patrimoine Immobilier de l'OBR

Description	Avec titres	Sans titres	Total
Bâtiments Occupés	10	10	20
Nécessitant une réhabilitation	6	4	10
Encours de construction	2	3	5
Terrains vides	7	6	13
Total	25	23	48

Source : Données de la DAA, OBR

Sur 61 (soixante et un) bâtiments occupés par OBR, Vingt (20) uniquement sont propres à l'OBR, ce qui occasionne un coût de location très élevé constituant un manque à gagner pour l'Etat. Pour faire face à ce problème, l'OBR devrait chercher des terrains et leurs titres pour y ériger leurs propres bâtiments. Ainsi, sur treize (13) terrains, uniquement sept (7) disposent de titres. Force est de constater que 14 bâtiments et 6 terrains de l'OBR sont sans titres, pour signifier qu'il n'y a pas de garantie relative à la possession de ces immobilisations.

Il sied à signaler que l'OBR dispose de cinq bâtiments en cours de construction. Il s'agit du siège de l'OBR (40%), Gasenyi II (96%), Gisuru (96,5%), karusi (99%) et Ngagara quartier 6 (92%).

Tableau 3 : Valeur actuelle du patrimoine de l'OBR au 30 juin 2024¹

LIBELLE	Montants Bruts	Provisions Amortissements	Valeur Nette Fin Juin 2023/24)
I. VALEURS IMMOBILISEES	47 004 882 629	24 436 944 692	22 567 937 937
Logiciel & Licences	1 165 802 233	780 599 971	385 202 262
Autres immobilisations incorporels	27 883 727	6 697 124	21 186 603
Bâtiments administratifs	3 068 213 847	557 440 872	2 510 772 975
Terrains aménagés et non aménagés	608 425 371		608 425 371
Matériel roulant	8 957 249 101	7 521 297 021	1 435 952 080
Mobiliers	2 211 565 251	1 637 774 192	573 791 059
Matériel électrique et GE	3 416 439 023	2 677 739 313	738 699 710
Matériel de Bureau	882 313 526	706 923 411	175 390 115
Matériel informatique	5 503 453 116	6 428 890 777	-925 437 661
Amen. sites Informatiques	274 615 048	274 243 994	371 054
Sécurité Lieux de Travail	1 162 093 769	967 390 243	194 703 526
Matériel de communication	483 493 956	445 306 935	38 187 021
Agencement, aménagements et installations	1 841 896 642	1 778 240 039	63 656 603
Autres immobilisations corporelles	951 289 812	654 400 800	296 889 012
En cours de construction	16 450 148 207		16 450 148 207
II. STOCK	1 541 136 649		1 541 136 649
III. VALEURS REALISABLES	5 154 018 686		5 154 018 686
IV. VALEURS DISPONIBLES	7 041 814 847		7 041 814 847
TOTAL ACTIF	60 741 852 811	24 436 944 692	36 304 908 119

Source : OBR, Direction des Finances

¹ Situation provisoire-Bilan actif détaillé en annexe. Source DFI

2.2. Situation du Charroi

A la fin de l'exercice budgétaire 2023/24, l'Office Burundais des Recettes compte 110 véhicules et 23 motos répartis comme suit :

Tableau 4 : Etat du Charroi de l'OBR

Type de véhicule	Effectif	Usage	Observations
Automobiles	110		
	30	Fonction	Bon état
	40	Service	Bon état
	40	Service	Mauvais état ²
Motocyclettes	23		
	19		Bon état
	4		A remplacer
Total	133		

Source : Données fournies par la DAA

Selon les données du tableau ci-dessus, 36% des véhicules de services sont à remplacer alors qu'une grande partie d'activités de collecte de recettes se font sur terrain. Il est alors recommandé à l'Etat d'octroyer un budget à l'OBR un budget destiné à l'achat des véhicules.

Tableau 5 : Valeur actuelle du Matériel roulant au 30 juin 2024³

LIBELLE	Montants Bruts	Provisions Amortissements	Valeur Nette Fin Juin 2023/24)
Total Valeurs immobilisées dont :	47 004 882 629	24 436 944 692	22 567 937 937
Matériel roulant	8 957 249 101	7 521 297 021	1 435 952 080

Source : OBR, Direction des Finances

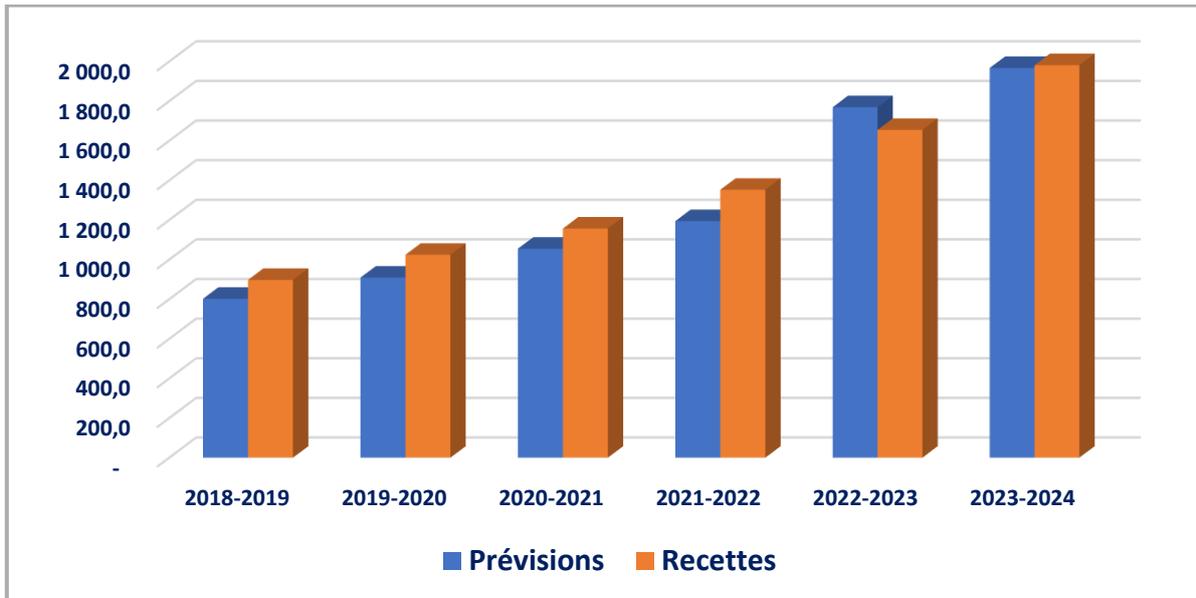
² A remplacer

³ Situation provisoire- Bilan actif détaillé en annexe. Source DFI

3. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DES RECETTES

Cette section présente l'évolution des recettes et le niveau de performance de la collecte par rapport aux prévisions. En considérant les six dernières années fiscales, les recettes ont connu une évolution positive en enregistrant une croissance moyenne annuelle de 17,2%. Sur les six années, les réalisations se sont successivement placées au-dessus des prévisions, avec une performance moyenne de 106,9%, à l'exception de l'exercice 2022-2023 où la performance s'est établie à 93,5%. Le graphique N°1 ci-après permet une lecture facile de cette situation.

Graphique n°1 : Evolution des prévisions et recettes collectées 2018/19-2023/24



Source : Construit sur base des rapports consolidés des recettes, DFI

3.1. Les recettes collectées

Tableau 6 : Performance des Recettes (en milliards de BIF)

Trim.	Réalisation 2022/23	Prévision 2023/24	Réalisation 2023/24	Performance	Croissance
T1	389 056 670 632	477 281 478 700	467 121 667 815	98%	20%
T2	376 144 008 399	468 971 774 102	528 589 731 084	113%	41%
T3	409 501 681 076	498 888 828 677	527 019 583 933	106%	29%
T4	479 906 430 675	521 910 985 409	458 442 176 325	88%	-4%
Total	1 654 608 790 782	1 967 053 066 889	1 981 173 159 157	101%	120%

Source : Service Statistique de l'OBR

La collecte des recettes de l'exercice budgétaire 2023/24 a été marquée par une performance de 101% par rapport aux prévisions de cet exercice et une croissance de 20% par rapport à l'année précédente. Le T1 et T4 ont été respectivement marqués par des contreperformances de 2% et de 12%. Les raisons principales de cette contre-performance sont :

- Les perturbations dans la disponibilité des produits pétroliers au cours de la période sous analyse ;
- Les difficultés de recouvrement des recettes non fiscales des entreprises du domaine des télécommunications (taxe spécifique sur les terminaux mobiles) : le trésor Public n'a eu que 65% de ces recettes ;
- La suppression dans la loi budgétaire de certaines recettes telles que : la redevance sur les billets d'avion, redevance sur LTA et les contributions

spéciales des institutions financières alors qu'elles figuraient toujours parmi les recettes à collecter ;

3.2. Performance des recettes intérieures et douanières

De façon générale, l'analyse par source de recettes montre que la collecte des recettes internes a enregistré une contreperformance répétitive sauf pour le deuxième trimestre où la performance enregistrée a été de **114,8%**. Les recettes douanières ont quant à elles été sous performantes au quatrième trimestre (**96.44%**) tandis qu'elles sont restées successivement performantes durant les trois premiers trimestres.

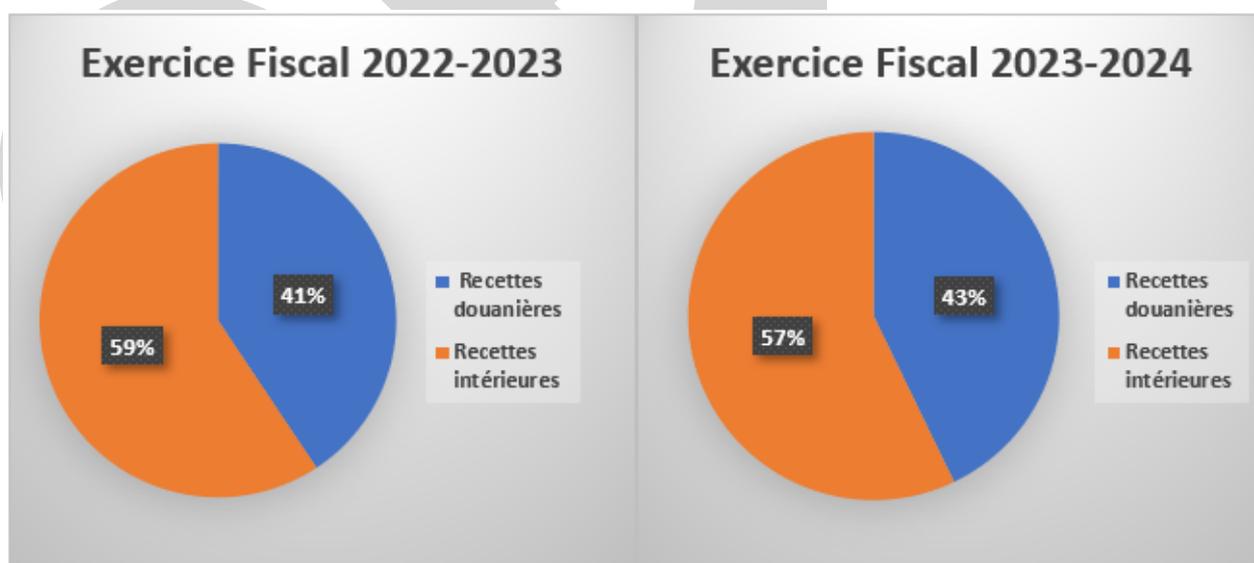
Tableau 7 : Performance des Recettes Intérieures et Douanières (Mrds BIF)

Période	Réalizations en Mrds BIF		Prévisions en Mrds BIF		Performance	
	CTI	CDA	CTI	CDA	CTI	CDA
T1	247.48	219.63	284.95	192.33	86.85%	114.19%
T2	318.38	210.20	277.15	191.81	114.88%	109.59%
T3	312.82	214.19	313.56	185.32	99.76%	115.58%
T4	253.35	205.09	309.24	212.66	81.93%	96.44%
Total	1 132.05	849.11	1 184.91	782.13	95.53%	108.56%

Source : Service statistiques de la DPSE

Les graphiques ci-dessus montrent l'évolution de la part des recettes douanières et de recettes intérieures dans le total. En effet, les recettes douanières représentent 43% des recettes totales contre 41% en 2022-2023 tandis que les recettes intérieures sont passées de 59% en 22/23 à 57% en 2023-2024.

Graphique n°2 : Part des recettes intérieures et douanières dans le total



Source : Construction de l'auteur à partir du rapport consolidé de recettes, DFI

3.3. Exonérations concédées

Les exonérations constituent une dépense fiscale du gouvernement. Au cours de l'exercice budgétaire 2023/24, les exonérations s'élèvent à 218.31 milliards BIF.

Tableau 8 : Exonérations accordées

Catégorie de bénéficiaire	Montant	Part en %
Financement extérieur	99 881 229 325	45,75%
Investisseurs	71 596 484 697	32,79%
Etats et ses Entités	12 722 806 615	5,83%
Organisations Non Gouvernementales	11 591 530 490	5,31%
ASBL et établissements privés	8 264 451 465	3,79%
Médicaments et Produits Pharmaceutiques	8 198 638 926	3,76%
Hauts cadres de l'Etat	2 375 730 882	1,09%
Autres exonérations	1 598 026 559	0,73%
Produits vétérinaires	1 201 668 164	0,55%
Effets personnels	460 982 368	0,21%
Intrants agricoles	426 220 632	0,20%
Total	218 317 770 123	100,00%

Source : OBR/DPSE, Service statistique

Au cours de la période sous analyse, le montant des exonérations accordées comme « Financements extérieurs » vient en tête avec 45.75% du montant total. Cela est dû essentiellement aux nouveaux projets d'électrification des localités des provinces de Bujumbura, Rumonge, Makamba, Rutana, Mwaro et Gitega par le projet East India, le projet d'interconnexion des réseaux électriques du Burundi et du Rwanda et celui de Jiji Murembwe qui continue. Il y a eu également l'importation des ambulances par le Ministère en charge de la santé. En deuxième position vient la catégorie des Investisseurs (32.79% du montant total des exonérations).

Afin de rentabiliser ces exonérations, il est recommandé à l'ADB et OBR de faire un suivi rigoureux des exonérations octroyées pour s'assurer qu'elles ont été utilisées pour des fins escomptées.

Le tableau suivant montre ce qu'aurait été la situation des recettes si les exonérations n'avaient pas été accordées.

Tableau 9 : Performance des Recettes sans Exonérations

	Réalisation 2022/2023	Prévision 2023/2024	Réalisation 2023/2024	Perform.	Recettes + Exonérations	
					Réalisation	Performance
Recettes 2023-2024	1 654.60	1 967 .05	1 981.17	101%	2 199.49	111.8%

Source : Service Statistique de l'OBR

N'eût été l'octroi des exonérations, les recettes collectées auraient été de 2 199,5 Mrds BIF, poussant à une performance 111.8%.

3.4. Remboursement TVA

Au cours de cet exercice budgétaire 2023/24, sur un montant de **20 627 248 204** BIF représentant les demandes de remboursement TVA, **19 419 208572** BIF a été remboursé, soit 94%. Même si cette part de remboursement est élevée, la plupart des entreprises n'osent pas faire la demande de remboursement de peur qu'elles soient vérifiées. Ce sont en grande partie les ONGs et ambassades exonérées à la TVA qui font la demande de remboursement TVA.

Tableau 10 : Remboursement TVA pour l'exercice 2023/24

Centre	Nombre de dossiers traités	TVA demandée sur les dossiers traités (BIF)	TVA rejetée (BIF)	TVA remboursée (BIF)
DGC	4	1 338 330 804	348 221 711	990 109 093
DMC	791	19 288 917 400	1 588 905 270	18 429 099 479
Total	795	20 627 248 204	1 937 126 981	19 419 208 572

Source : rapports du CTI

4. ENGAGEMENTS BUDGETAIRES

Le taux d'exécution du budget alloué à l'OBR durant l'exercice 2023-2024 s'est établi à 99,4%. Ce taux de consommation du budget n'a pas atteint les 100% suite principalement à la résiliation de certains marchés du secteur des constructions et équipements pour un montant de plus de 763 millions de BIF conduisant le taux d'exécution de cette ligne à 37,1% du budget y relatif. Il s'agit notamment des marchés de fourniture des imprimantes (123 millions) et des serveurs physiques et routeurs (639 millions).

D'autre part, le budget destiné à la rémunération du personnel a été dépassé de 4% consécutivement au déblocage des annales intervenu depuis le mois d'avril 2024, au paiement du personnel temporaire recruté pour la campagne de signature des contrats de location des stands dans les marchés construits par l'Etat, à l'augmentation des effectifs des policiers affectés à l'OBR.

La rubrique des frais de fonctionnement a également enregistré un dépassement de 2,5% en raison essentiellement de l'augmentation des frais de mission à l'intérieur du pays associée à la multiplication des descentes de fiscalisation et surtout de l'augmentation des frais de mission à l'étranger qui ont été gonflé par le taux de change des devises revu à la hausse depuis Mai 2023.

Il sied de souligner que le budget alloué au fonctionnement du scanner accuse un dépassement due à l'achat des balises de géolocalisation pour un montant de plus de 690 millions non préalablement prévus et qui s'ajoutent au budget de 3,5 milliards relatif au contrat de CONTEL couvrant la période de Janvier 2023 à Janvier 2024.

Les détails sur l'engagement du budget se trouvent dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Engagements budgétaire

Libellé de la Rubrique	Budget23-24 révisé	Montants engagés	%
(A) Rémunération du Personnel	25 958 525 550	27 073 518 031	104,3%
(B) Frais de Fonctionnement de l'Office Burundais des Recettes(OBR)	11 848 200 434	12 149 333 769	102,5%
(C) Opérationnalisation du Scanner	3 500 000 000	3 814 846 932	109,0%
(D) Construction des Infrastructure de l'Office Burundais des Recettes(OBR)	3 156 795 026	1 171 328 580	37,1%
Total	44 463 521 010	44 209 027 312	99,4%

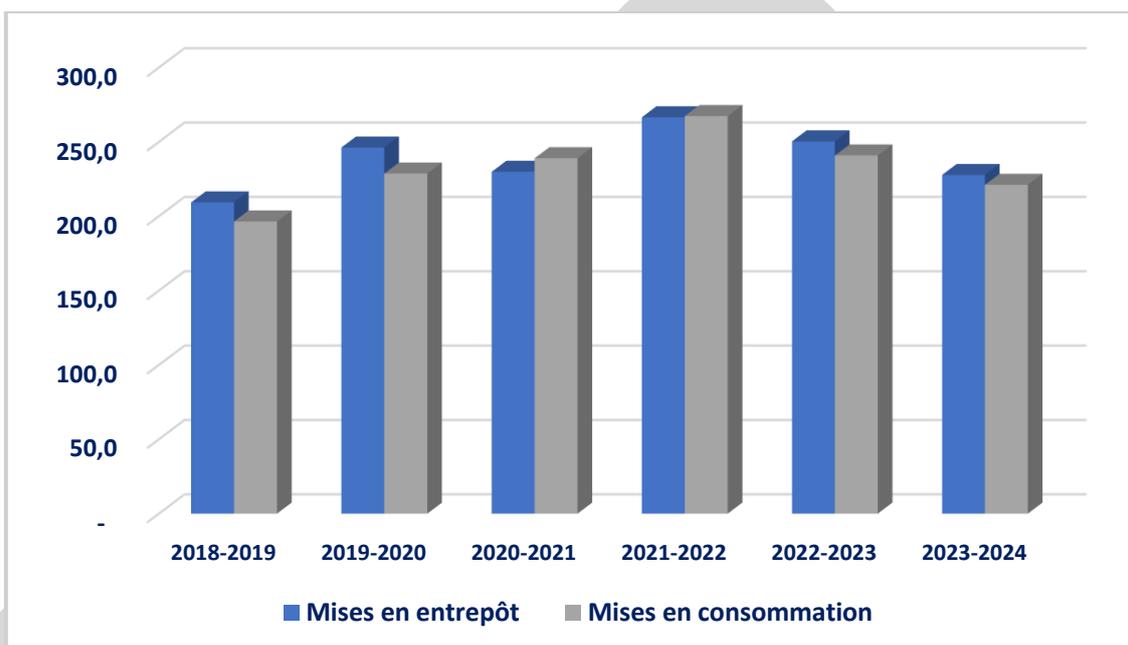
Source : OBR, Direction des Finances.

5. AUTRES INDICATEURS

5.1. Suivi des importations des produits pétroliers

L'importation des produits pétroliers est l'un des secteurs générateurs d'une part importante des recettes douanières. La performance des recettes douanières en dépend donc pour une bonne partie, surtout au niveau des quantités mises en consommation, d'où l'OBR doit suivre avec intérêt l'évolution de ce secteur. Le graphique ci-après montre comment les quantités de produits pétroliers importés (**En millions de litres**) ont évolué durant les six dernières années et une tendance à la diminution continue de ces importations en 2022-2023 et 2023-2024.

Graphique n°3 : Evolution des importations pétrolières les six dernières années



Source : OBR/DPSE, Service statistique

Plus particulièrement, au cours de l'exercice 2023/24, une quantité de 227 739 649 litres de carburant a été mise en entrepôt tandis que 221 132 977 litres ont été mises en consommation, dégageant un écart de 6 606 673 litres.

Tableau 12 : Quantité de carburant en litres par régime douanier

Le produit	T1_23/24	T2_23/24	T3_23/24	T4_23/24	Total
Mises en entrepôt					
Gasoil	39 533 864	29 103 334	20 302 556	28 324 289	117 264 044
Essence	31 236 327	34 492 461	20 522 753	16 445 141	102 696 683
Kérosène	1 919 911	853 752	1 005 012	537 862	4 316 537
Résidus	655 705	606 918	981 107	1 218 605	3 462 335
Pétrole	-	50	-	-	50
Total (A)	73 345 807	65 056 516	42 811 429	46 525 898	227 739 649
Le produit	T1_23/24	T2_23/24	T3_23/24	T4_23/24	Total
Mises en Consommation					
Gasoil	38 734 356	27 048 430	24 962 770	21 953 947	112 699 503
Essence	29 664 834	24 759 425	29 970 859	17 545 415	101 940 533
Kérosène	591 896	870 449	1 409 506	602 667	3 474 518

Le produit	T1_23/24	T2_23/24	T3_23/24	T4_23/24	Total
Résidus	326 192	875 675	1 017 603	669 162	2 888 632
Pétrole	21 460	91 891	2 400	14 040	129 791
Total (B)	69 338 738	53 645 870	57 363 138	40 785 231	221 132 977
Ecart (A)-(B)	4 007 069	11 410 646	-14 551 709	5 740 667	6 606 673

Source : OBR/DPSE, Service statistique

Le tableau ci-dessus montre que, globalement, la quantité du carburant importé a continué de diminuer progressivement passant de 69,3 milles litres au premier trimestre à 40,8 milles au 4^{ème} trimestre ce qui justifie la pénurie des produits pétroliers observée ces derniers temps.

5.2. Déclaration des douanes

Au cours de cette période sous analyse, **83 137** déclarations en douanes ont été effectuées comme le montre le tableau suivant :

Tableau 13 : Nombre de déclarations des douanes par type

Types	Description	Total 2023/24
EX1	Exportation définitive	3 142
EX2	Exportation temporaire	793
EX3	Réexportation	467
EX8	Transit à l'export	4 846
EX9	Exportation définitive simplifié	4 476
IM4	Mise en consommation	37 313
IM5	Admission temporaire	445
IM6	Réimportation	308
IM7	Mise en entrepôt	27
IM8	Transit à l'import	174
IM9	Importation simplifié	24 437
RE4	Perte à régulariser	1 808
RE5	Admission temporaire antérieur à ASYCUDA	213
SW7	Mise en entrepôt (TDU)	4 688
Total		83 137

Source : OBR/DPSE, Service statistiques

5.3. Gestion des contribuables

Au cours de la période sous analyse, les activités réalisées relatives à l'immatriculation des contribuables sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 14 : Contribuables immatriculés

N°	Activité	Nombre
1	CCF édités	24
2	Personne physiques immatriculées	4 079
3	Personnes morales immatriculées	2 406
4	Personne physiques assujetties aux impôts	1 695
5	Personnes morales assujetties aux impôts	2 170
6	Personnes morales ayant cessé l'activité	0
7	Personnes physiques ayant cessé l'activité	0
8	Délivrance des Duplicata NIF	322

Source : Rapport Trimestriels 2023-2024 de la DECE et DPMC.

Au total 6 485 nouveaux contribuables (personnes morales et personnes physiques) ont été immatriculés dont 3 865 contribuables assujettis aux impôts.

5.4. Immatriculation des véhicules

Les recettes collectées par le service en charge de l'immatriculation des véhicules sont réparties dans le tableau ci-dessous :

Tableau 15 : Les recettes d'immatriculation des véhicules et motos

Source de recettes	Montant
S/Total vente plaques et cartes	4 941 342 500
Impôts sur les véhicules et embarcations	24 150 648
Redevance routière	9 525 690 348
Autres	714 330 209
Total	14 491 183 496

Source : Rapports trimestriels 2023-2024 de la DECE.

Les recettes collectées par le Service Immatriculation des Véhicules s'élèvent à 15 205 513 705 BIF dont 4 941 342 500 BIF relatif à la vente des plaques et cartes roses, 24 150 648 provenant des impôts sur les véhicules et embarcations, 9 525 690 348 BIF recouvrées sur les redevances routières et 714 330 209 représente autres recettes.

Tableau 16 : Les opérations d'immatriculation des véhicules et motos

Opération	Motocyclettes	Véhicules
Nouvelles immatriculations	9 590	5 722
Transferts	2 091	9 734
Duplicatas	290	1 364
Changements d'usage	400	1 023
Total	12 371	17 843

Source : Rapports trimestriels 2023-2024 de la DECE.

5.5. Situation de la facturation électronique

Dans le cadre de la facturation électronique, trois milles six cent dix (3 610) contribuables sont déjà connectés au système de l'EBMS jusqu'à fin juin 2024. L'analyse des données du système EBMS ont abouti aux conclusions suivantes :

Tableau 17 : Etat actuel de l'utilisation de l'EBMS par les contribuables

Rubrique	DGC	DMC	DPMC	Total
Total des contribuables	734	2 236	41 976	44 946
Contribuables connectés à l'EBMS par leurs systèmes	260	201	90	551
Contribuables connectés à l'EBMS par les MFE	378	1 557	1 057	2 992
Contribuables qui ne sont pas connectés à l'EBMS	96	219	5 376	5 691
Total des contribuables connectés à l'EBMS	638	1 758	1 147	3 543
Contribuables ayant utilisés la MFE	430	799	518	1 747
Contribuables n'ayant pas utilisé la MFE	208	959	629	1 796

Source : Rapports trimestriels 2023-2024, CTI

D'après ce tableau, 1747 contribuables ont utilisé le système EBMS tandis que 1796 contribuables ne l'ont pas utilisé. Cela peut être dû à la nature irrégulière des activités des contribuables ou à des manœuvres frauduleuses.

Tableau 18 : TVA redressée via la facturation par EBMS

Centre fiscal	TVA redressée	Amendes établies	Total
DGC	3 270 318 591	18 789 338 419	22 059 657 010
DMC	8 017 136 335	2 534 127 556	10 551 263 891
DPMC	20 824 839	252 828 263	273 653 102
Total	11 308 279 765	21 576 294 238	32 884 574 003

Source : construit à partir des rapports trimestriels 2023/24 du CTI

Compte tenu du montant des amendes établies dans chaque direction, il est clair que la plupart des contribuables ne se conforment pas à la facturation électronique de la TVA, d'où il faut un contrôle rigoureux en multipliant des visites inopinées chez les contribuables.

5.6. Contrôles sur pièces et recettes sur les déclarations réceptionnées

Les réalisations en contrôle sur pièce sont résumées ci-dessous :

Tableau 19 : Dossiers clôturés en contrôle sur pièces

Centre fiscal	Prévisions	Nbre total de cas traités	Taux de performance	Montants clôturés en BIF
DGC	19 673	14 074	72%	16 236 569 203
DMC	38 128	30 299	79%	9 665 463 572
DPMC	28 139	649	2%	2 552 733 798
Total	85 940	45 022	52%	28 454 766 573

Source : construit à partir des rapports trimestriels 2023/24 du CTI.

Au cours de la période sous analyse, **45 022** dossiers ont été traités en CSP et un montant de **28 454 766 573** BIF a été clôturé.

Quant aux recettes réalisées sur les déclarations réceptionnées, le détail par direction est montré dans le tableau suivant :

Tableau 20 : Recettes collectées sur les déclarations réceptionnées

Centre fiscal	Prévisions	Réalisations	Performance en (%)	Proportion (%)
DGC	396 244 611 256	374 788 241 144	95%	85%
DMC	74 691 944 118	54 912 577 246	74%	12%
DPMC	33 292 532 798	10 683 946 641	32%	2%
Total	504 229 088 172	440 384 765 031	87%	100%

Source : construit à partir des rapports trimestriels 2023/24 de la DGC, DMC et DPMC.

Pour la DPMC, la performance est faible suite à la comptabilisation de ses recettes dans d'autres centres fiscaux comme la TVA, l'impôt mobilier et les recettes non fiscales perçues dans les sociétés de télécommunication. A la DMC, les recettes collectées sur les déclarations réceptionnées ont été de **54 912 577 246 BIF** alors que les prévisions de la période étaient de **74 691 944 118 BIF** soit une performance de 74%. A la DGC, il y a eu une performance de 95% par rapport aux prévisions de la période.

5.7. Dossiers clôturés en vérification ponctuelle

Le tableau suivant montre la situation des vérifications ponctuelles effectuées.

Tableau 21 : Nombre de dossiers en vérification ponctuelle

Centre fiscal	Prévisions	Réalisations	Performance	Montant clôturé en BIF
DGC	72	63,25	88%	7 961 631 705
DMC	66	89	135%	3 720 076 499
DPMC	248	221	89%	657 569 696
Total	386	373,25	97%	12 339 277 900

Source : construit à partir des rapports trimestriels 2023/24

Les objectifs n'ont pas pu être atteints à la DGC et à la DPMC car tous les dossiers prévus n'ont pas été réalisés. Il est recommandé de programmer les dossiers à vérifier présentant un grand risque et non au nombre de dossiers à vérifier.

Tableau 22 : Nombre de dossiers clôturés en vérification générale

Centre fiscal	Prévisions	Réalisations	Performance	Montants clôturés en BIF
DGC	132	128,17	97%	21 969 674 726
DMC	121,5	130,5	107%	5 868 257 583
DPMC	568	521,5	92%	2 480 990 307
Total	821,5	780,17	95%	30 318 922 616

Source : construit à partir des rapports trimestriels 2023/24.

Au cours de la période sous analyse, le montant total des suppléments établis est de **30 318 922 616** BIF. L'objectif n'a pas été atteint à la DPMC et la DGC. Il faut veiller au risque des dossiers à programmer et non au nombre de dossiers à vérifier.

5.7. Situation de la télédéclaration et télépaiement

Tableau 23 : Etat de télédéclaration

Types d'impôts	DGC			DMC			DPMC		
	DEAT	DERE	Taux	DEAT	DERE	Taux	DEAT	DERE	Taux
TVA	6 117	5 942	97%	14 925	12 632	85%	42	74	176%
IRE	4 558	4 537	100%	14 953	12 672	85%	18 768	17 452	93%
IR	9	9	100%	0	0	0	1	2	200%
TC	269	267	99%	215	210	98%	865	778	90%
TCSTH	119	119	100%	483	471	98%	1 832	1 616	88%
TAF	503	503	100%	127	125	98%	811	60	7%
TTNA	0	0	0	48	46	96%	1 129	885	78%
PF	260	260	100%	0	282	0	0	0	0
IM	522	522	100%	0	0	0	0	0	0
IRS							52	501	963%
TCAETH							1 793	1 627	91%
TOTAL	12 357	12 159	98%	30 751	26 438	86%	25 293	22 995	91%
DEAT : Déclarations Attendues				DERE : Déclarations Rentrées					

Source : CTI

Au sein de la DGC, presque toutes les déclarations attendues ont été rentrées via le système de télédéclaration. Tandis que à la DMC et la DPMC, un taux de déclaration

de 86% et 91% a été respectivement atteint. Par conséquent, il faut que toutes les déclarations rentrent dans le système et que tous les défaillants soient redressés.

Tableau 24 : Etat de télépaiements (Montant en Milliards de BIF)

Type d'impôt	DGC			DMC			DPMC		
	Montant déclaré	Montant payé	Taux	Montant déclaré	Montant payé	Taux	Montant déclaré	Montant payé	Taux
IR	33,8	33,3	98,4%	7,3	2,3	31,5%	0,2	0,2	99,0%
TVA	192,2	185,0	96,2%	37,0	32,2	87,1%	1,4	0,8	59,0%
IRE	54,4	52,3	96,1%	38,7	34,5	89,0%	12,0	11,3	94,4%
IRL	0,0	0,0		0,0	0,0		12,2	12,1	99,3%
TC	128,9	125,8	97,6%	0,5	0,5	95,2%	0,3	0,3	98,7%
TCAETH	0,8	0,8	96,9%	0,2	0,2	94,8%	0,2	0,2	95,7%
TTNA	0,0	0,0		0,1	0,1	98,8%	0,1	0,1	89,0%
TAF	43,3	41,8	96,5%	0,3	0,3	100,0%	0,3	0,3	99,6%
PF	13,8	13,8	100,0%	4,5	3,6	80,2%	0,0	0,0	
IM	38,9	38,4	98,7%	0,0	0,0		0,1	0,1	100,0%
TOTAL	506,1	491,1	97,0%	88,7	73,7	83,1%	26,8	25,5	94,9%

De ce tableau, il se fait remarquer un taux de paiement faible au niveau du centre fiscale des moyens contribuables (DMC), soit un taux de 83% du total déclaré. Cela est dû essentiellement au fait qu'au cours du premier trimestre 2023/2024, qui coïncide avec le début de l'introduction des télépaiements, certains contribuables avaient déjà payé les impôts dans l'ancien système manuel et n'ont pas pu présenter les preuves de paiement.

5.8. Gestion du contentieux fiscal et affaires juridiques

Au cours de cet exercice, 644 dossiers de recours contre des notes d'imposition ont été instruits et leurs montants sont détaillés dans le tableau suivant.

Tableau 25: Les contentieux fiscaux

Description	Montant en BIF
Contestation	83 646 589 127
Dégrèvement	2 528 017 126
Notes d'imposition annulées à remplacer	24 605 111 919
Le restant dû	56 513 460 082

Source : Direction des affaires juridique et gestion du contentieux

Au cours de l'exercice 2023/24, l'OBR a eu 396 dossiers du contentieux judiciaire composés en grande partie de : 165 dossiers du contentieux douanier, 79 dossiers du contentieux fiscal, 79 dossiers de contentieux social, 50 dossiers du contentieux pénal et 23 du contentieux civil.

On remarque que la grande partie de contentieux judiciaire est constituée par de contentieux douanier suite à la non existence d'une cellule en charge de la gestion de contentieux douanier. Les vérificateurs établissent des infractions et ne cherchent pas le consentement des contribuables concernés alors qu'il n'y a pas suffisamment d'instances de recours comme au CTI. Lors des recours des contribuables, le dossier est retourné au même vérificateur qui a traité le dossier.

Quant à la répartition des dossiers du contentieux judiciaire, elle est résumée dans le tableau suivant :

Tableau 26 : Réalisations en contentieux judiciaire

Description	Nombre de dossier
Représentation en justice	252
Mise en délibéré	19
Mise au rôle général	2
Transmission au Ministère Public pour avis	8
Signifiés aux requérants	27
Clôture définitive	0
Conclusions (écritures produites sur les dossiers existants)	228

Source : OBR, Direction des affaires juridique et gestion du contentieux

6. GESTION DES MARCHES PUBLICS

Au cours de la période sus analyse, la situation des marchés via les DAO 2023/24 est la suivante :

Tableau 27 : Situation des marchés à la fin de 2023/2024

Désignation	Nombre	Part en %
Marchés déjà exécutés	33	55%
Marchés en cours d'exécution	16	27%
Marchés résiliés ou en résiliation	5	8%
Marchés infructueux pour causes diverses	6	10%
Total	60	100%

Source : Rapport de la DAA, OBR

Parmi ces marchés, 5 marchés ont été résiliés à savoir celui du renouvellement du support sur le logiciel ERP JDE (manque de budget), celui du renouvellement des licences et mise à jour du logiciel des produits Microsoft (à relancer après la disponibilité du budget), celui de fourniture du petit matériel et fournitures de bureau (manque de budget) et celui de renouvellement du support sur le système de surveillance par camera (pas de DAO, la DTI a le dossier en main: ce marché est conditionné par l'activation de la Licence VMWARE). Tandis que 6 marchés ont été infructueux.

7. LUTTE CONTRE LA FRAUDE, LA CONTREBANDE ET LA CORRUPTION

Les activités réalisées dans le cadre de lutte contre la fraude et la contrebande sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 28 : Dossiers de lutte contre la fraude et la contrebande

Service	Dossiers clôturés	Montant redressé	Montants encaissés
Service des enquêtes sur les douanes	84	121 990 373	
Service des enquêtes sur les Taxes Internes	2 464	506 468 665	
Les équipes et unités mobiles	5 533		4 038 688 920
Cellule de recouvrement CER			489 275 520

Source : Rapport du CER&GR, OBR

Selon les données de ce tableau, on constate que les montants redressés sont minimes par rapport au temps mis et au nombre de dossiers clôturés. La raison principale est que la plupart des dossiers sont initiés au niveau de ce Commissariat,

Service des enquêtes sur les Taxes Internes et sont transmis, après enquêtes au CTI pour la suite des procédures et la collecte des recettes. Il est recommandé au Commissariat de programmer les enquêtes sur les dossiers présentant de risques au lieu de se contenter sur la clôture des dossiers.

8. AUDIT INTERNE ET ASSURANCE QUALITE

Dans l'optique d'assurer la conduite ordonnée des activités, le maintien de l'intégrité des ressources et la fiabilité des flux d'information au sein de l'Office Burundais des Recettes, plusieurs activités ont été réalisées.

Ainsi, soixante-cinq (65) rapports d'audit dont vingt-deux (22) rapports d'audit internes, trente (30) rapports de contrôle inopinés et treize (13) missions d'investigation non programmées ont été produits aux services Audit interne et Affaires Internes.

9. ANALYSE DU RISQUE, CONTROLE POST-DEDOUANEMENT ET QUALITE

Les activités réalisées en matière de contrôle post-dédouanement et contrôle qualité sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 28 : Contrôle post-dédouanement et contrôle qualité

Activités	Nombre	Principal	Amendes
Contrôle post-dédouanement			
<i>Entreprises audités</i>	83	330 427 470	87 037 381
Contrôle qualité			
<i>Descentes de contrôle</i>	8		
<i>Dossiers contrôlés</i>	3 799	2 754315061	160 859 207
<i>Notifications préliminaires des redressements</i>	307	899 735 924	128 302 437
<i>Notifications définitives des redressements</i>	219	1 944 731 053	58 646 003

Source : Rapport de la DOD, OBR

Le mieux serait de programmer les dossiers qui présentent beaucoup de risques afin de maximiser le temps et les moyens.

10. EDUCATION ET SENSIBILISATION DES CONTRIBUABLES

Au cours de la période sous analyse, différentes activités de sensibilisation, d'éducation et d'information aux contribuables ont été réalisées. Ces activités sont notamment :

- 26 ateliers de sensibilisation ont été organisés dans différents centres du pays sur les innovations contenues de la loi budgétaire 2024/25 et l'utilisation de la machine de facturation électronique au profit des différents groupes cibles tels que : les journalistes, les agences en douanes, les responsables des hôtels, des pharmacies, des hôpitaux, des stations-services, des avocats et notaires et les confessions religieuses. Durant ces sessions de sensibilisation 1162 contribuables ont été sensibilisés ;
- 3 ateliers de sensibilisation sur la location des stands dans les marchés construits par l'Etat et les contribuables qui y ont participé ont été estimés à 450 ;
- 13 ateliers de sensibilisation sur les lois et procédures douanières au profit des étudiants et journalistes, le nombre de participants a été estimé à 526 ;

- 1 atelier de sensibilisation sur la Taxe sur les activités financières au profit des Représentants des banques et des institutions de microfinances, le nombre de participants a été estimé à 43 ;
- 1 atelier de sensibilisation sur le contrôle à postériori au profit de 50 importateurs et déclarants ;
- 1 atelier de sensibilisation sur l'Obtention de licence d'exploitation des débits de boissons au profit de 50 importateurs et déclarants ;
- 3 ateliers de sensibilisation sur la redevance annuelle routière au profit de 300 contribuables ;
- 3 ateliers de sensibilisation sur la redevance annuelle routière au profit de 300 contribuables ;
- 7 ateliers de sensibilisation sur le module ASYVal et TEC 4^{ème} Bande au profit de 262 contribuables ;
- 1 atelier de sensibilisation des Administratifs sur la Campagne de déclaration et paiement de l'impôt locatif ;
- Sensibilisation en itinérance sur : la vérification de la validité et l'authenticité des documents délivrés par l'OBR, la lutte contre la fraude, la corruption et les mauvaises pratiques professionnelles, l'immatriculation des contribuables et l'échéance fiscale.

11. REFORMES INFORMATIQUES ENTREPRISES

Plusieurs réformes ont été entreprises durant la période sous analyse dont les principales sont :

1. La Dotation à l'OBR d'un logiciel d'archivage électronique des documents ;
2. Déploiement des modules de télédéclaration et télépaiement (Projet AP1 du schéma directeur) ;
3. Installation de l'outil Oracle Audit Vault sur les bases de données de e-Kori ;
4. Déploiement du module de gestion du permis d'importation des produits végétaux et pesticides dans le cadre du Guichet Unique Electronique (Projet AP6 du schéma directeur en vigueur) ;
5. Développer et mise en production des améliorations faites pour que les déclarations de réimportation puissent consommer à la fois le manifeste et le document précédent (Exportation temporaire) dans le cadre du TDU ;
6. Ajout d'une rubrique pour la publication d'information de service télédéclaration, télépaiement sur le site web de l'OBR ;
7. Rendre possible l'extraction des rapports sur les redevances routières en améliorant l'application RCMS et le Web service de VRMS ;
8. Mise en production du document C2 dans le cadre du TDU.

12. RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

Les missions d'une institution comme l'Office Burundais des Recettes sont très dépendantes d'une bonne intégration dans un réseau de partenariat national et international. Dans cette perspective, l'OBR a réalisé beaucoup d'activités en vue du renforcement des relations avec ses partenaires. Les principales sont :

- Dans le cadre de l'harmonisation et de la coopération des douanes à l'échelle internationale, l'OBR a accueilli le Secrétaire Général (SG) de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), Monsieur Kunio MIKURIYA, qui a effectué une visite de travail au Burundi du 16 au 17 Novembre 2023. Lors de cette visite, le SG de l'OMD a réaffirmé son engagement à promouvoir la douane Burundaise.



Monsieur Kunio MIKURIYA en visite guidée par le Commissaire Général de l'OBR

- Dans le cadre du partenariat entre l'Office Burundais des Recettes (OBR) et le Service des Douanes Sud-coréennes (Korea Customs Service), l'OBR a reçu une délégation du Korea Customs Service (KCS) conduite par Monsieur Inseong Jeong, en date du 12 avril 2024. Durant cette visite, les Douanes Sud-coréennes ont promis un budget de 700.000 dollars américains pour financer le projet de la modernisation de la douane burundaise ainsi que la formation de 10 cadres informaticiens.



Monsieur Inseong Jeong au Siège de l'OBR avec le Commissaire Général Adjoint

- Dans le but d'une coopération douanière sur trois projets, en l'occurrence la gestion des risques douaniers, l'intelligence artificielle du système harmonisé de codification des marchandises et la sélectivité des passagers à l'aéroport international de Bujumbura, l'OBR a reçu une délégation de la douane Sud-coréenne du 29 avril au 02 mai 2024. L'objectif de ces projets est d'apporter un appui dans la modernisation de la douane burundaise à travers le renforcement des capacités du personnel de l'Office Burundais des Recettes.



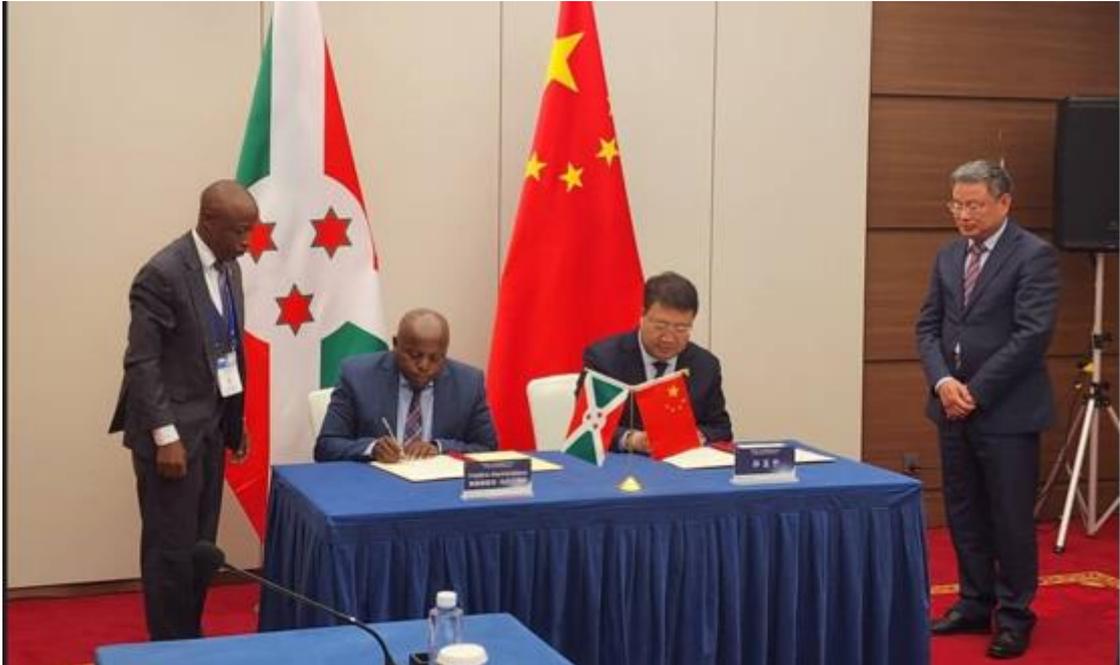
La délégation de la douane Sud-coréenne en réunion avec la délégation de l'OBR

- Une délégation d'experts douaniers de la Corée du Sud a séjourné au Burundi durant deux semaines au mois de Mai 2024. Pendant cette période, un atelier de formation sur la gestion des risques douaniers a été organisée par la délégation des experts de l'Administration Douanière de la Corée du Sud à l'endroit des cadres du Commissariat des Douanes et Accises et ceux du Commissariat des Enquêtes, Renseignements et Gestion du Risque de l'OBR le 2 mai 2024 à l'Hôtel Roca Golf, à Bujumbura.



Le personnel de l'OBR participant à la formation sur la gestion des risques douaniers

- L'OBR participé à la 6^{ème} Conférence Mondiale sur les Opérateurs Economiques Agréés (OEA) de l'Organisation Mondiale des Douanes qui s'est tenue dans la ville de Shenzhen en Chine, du 8 au 10 mai 2024. A cette occasion il a été signé un accord de facilitation des OEA avec la Douane Chinoise.



Les délégations de la douane Chinoise et de l'OBR en cours de signature de l'accord

- L'OBR a accueilli un atelier sous-régional d'échange d'expériences pour l'élaboration et la mise à jour des procédures opérationnelles de transport, de sécurité, de stockage et de manutention des marchandises sensibles à l'environnement dans les milieux sous contrôle douanier organisé par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), du 28 au 30 Mai 2024 à Bujumbura.



Lancement de l'atelier par M. Adilson Teixeira de l'OMD et M. Jean Berchmans Niyonzima de l'OBR

13. LES DEFIS RENCONTRES

Les principaux défis qui ont caractérisé l'environnement de travail de l'Office Burundais des Recettes sont, entre autres :

- Les perturbations dans la disponibilité des produits pétroliers au cours de la période sous analyse ;
- Les inondations qui ont menacé les principaux lieux de travail des services de l'OBR au port de Bujumbura et qui ont engendré des déplacements coûteux de délocalisation des services, des dossiers et des équipements informatiques sensibles comme les serveurs.
- Un faible niveau d'utilisation des machines à facturation électroniques par les contribuables ;
- Insuffisance de moyens de déplacement ;
- Un montant élevé des exonérations accordées constituant le manque à gagner pour le pays ;
- Beaucoup de terrains et bureaux de l'OBR n'ayant pas de titres ;
- Les dossiers vérifiés sont programmés sans tenir compte des risques ;
- Beaucoup de recours des contentieux ont été enregistrés au niveau des douanes ;
- Un faible niveau de décaissement des dépenses de construction suite retard des marchés publics ;
- La problématique de recouvrement des recettes du secteur minier prévues dans la Loi Budgétaire 2023/2024.

14. PERSPECTIVES D'AVENIR

L'OBR compte mettre en œuvre une série d'activités en vue d'atteindre les cibles visées en matière d'optimisation de la collecte des recettes au cours de l'exercice budgétaire 2024/25 tout en offrant un service de qualité aux contribuables. Ces activités sont, entre autres :

- (a) Renforcer le contrôle et un suivi rigoureux du système de télédéclaration et télépaiement ;
- (b) Continuer le programme de vulgarisation, distribution et suivi de l'utilisation de la machine de facturation électronique ;
- (c) Renforcer la collaboration avec l'Office Burundais des Mines en vue de gérer conjointement la problématique de recouvrement des recettes du secteur minier prévues dans la Loi Budgétaire 2024/2025 ;
- (d) Poursuivre le projet de digitalisation de tous les services du CTI&RNF ;
- (e) Continuer à moderniser les procédures ;
- (f) Améliorer la qualité des services offerts aux contribuables ;
- (g) Multiplier les initiatives d'éducation et de sensibilisation des contribuables au civisme fiscal dans le but d'élargir l'assiette fiscale ;
- (h) Renforcer le contrôle dans la gestion des exonérations accordées.

15. RECOMMANDATIONS

Compte tenu des défis rencontrés durant l'exercice précédent, l'OBR compte mettre en œuvre une série d'activités en vue d'atteindre les cibles visées en matière d'optimisation de la collecte des recettes au cours de l'exercice budgétaire 2024/2025. Ainsi, l'Office se recommande de :

- (a) Accélérer le processus d'acquisition des Machine à Facturation Electronique (MFE) dont le budget a été voté dans la Loi Budgétaire 2024-2025 ;
- (b) Multiplier les descentes inopinées et bien ciblées de vérification sur l'utilisation de la machine à facturation électronique ;
- (c) Poursuivre la recherche des titres de tout le patrimoine immobilier de l'OBR ;
- (d) Renforcer le suivi de l'utilisation des exonérations concédées ;
- (e) Continuer à négocier le budget pour l'achat des véhicules de services auprès du Ministère de tutelle ;
- (f) Continuer à négocier le budget pour l'acquisition du matériel et des équipements informatiques auprès du Ministère de tutelle ;
- (g) Programmer les dossiers à vérifier en tenant compte de l'analyse du risque ;
- (h) Améliorer les procédures de traitement des dossiers de recours au CDA en vue de réduire le contentieux ;
- (i) Elaborer et lancer les dossiers d'appel d'offre (DAO) à temps.

En outre, l'Office Burundais des Recettes recommande au Ministère de tutelle de :

- (a) Plaider auprès du Gouvernement pour qu'un Budget conséquent soit disponible en vue de l'accélération et de la finalisation des travaux de construction du siège de l'OBR afin que, non seulement, les coûts de location soient réduits mais également pour faire face au risque d'inondations qui menace les principaux lieux de travail des services de l'OBR au port de Bujumbura de manière définitive. Soulignons que, durant l'exercice 2023-2024, ces menaces d'inondations ont engendré des déplacements coûteux de délocalisation des services, des dossiers et des équipements informatiques sensibles comme les serveurs.
- (b) Plaider auprès du Gouvernement pour que l'OBR soit doté d'un Budget suffisant destiné au renouvellement du matériels et des équipements informatiques (Renouvellement des licences, achats d'ordinateur, etc.) au financement de la digitalisation des services de l'OBR en général ;
- (c) Plaider auprès du Gouvernement pour que l'OBR soit doté d'un Budget suffisant destiné au renouvellement de son charroi pour l'exercice 2024/25 ; plus spécialement un budget dédié à l'achat des véhicules.

16. CONCLUSION

Les recettes collectées durant l'année budgétaire 2023-2024 ont enregistré une performance de 101% par rapport aux prévisions (1981.17 Mrds BIF contre 1967.05 Mrds) et une augmentation de 20% par rapport aux réalisations de l'année fiscale 2022/2023 (1654,60Mrds).

Ce résultat a été atteint dans un contexte socio-économique particulier où pas mal de défis ont affecté l'action de l'Office Burundais des Recettes durant l'exercice 2023-2024, on notera, entre autres :

- La non disponibilité des produits pétroliers ;

- Les inondations qui ont menacé les principaux lieux de travail des services de l'OBR au port de Bujumbura et qui ont engendré des déplacements coûteux de délocalisation des services, des dossiers et des équipements informatiques sensibles comme les serveurs ;
- Un faible niveau d'utilisation des machines à facturation électroniques par les contribuables ;
- La problématique de recouvrement des recettes du secteur minier prévues dans la Loi Budgétaire 2023/2024 ;
- Les difficultés de recouvrement des recettes du secteur des télécommunications où le trésor Public n'a pu encaisser que 65% des prévisions.

Dans le cadre du renforcement du partenariat et de l'échange d'expérience, l'OBR a accueilli le Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale des Douanes et des délégations techniques et de haut niveau des douanes sud-coréennes. L'objectif de toutes ces visites étaient d discuter des sujets de renforcement des capacités de l'OBR et de modernisation de ses services pour l'optimisation de la collecte des recettes l'amélioration du service rendu au contribuable.